

Information Presse

15 janvier 2019

Le Groupe Volkswagen et Ford Motor Company lancent une alliance mondiale

- L'alliance s'appuie sur les points forts des deux constructeurs mondiaux pour mieux affronter la concurrence, innover et servir les clients
- L'alliance n'implique aucune participation croisée entre les deux entreprises
- Les constructeurs prévoient de commencer par livrer des pick-up de classe moyenne aux clients mondiaux dès 2022 avant de poursuivre avec des véhicules utilitaires en Europe
- Les accords sur les pick-up et les véhicules utilitaires devraient conduire à des économies d'échelle et à des gains de productivité pour les deux constructeurs à compter de 2023
- Volkswagen et Ford se sont également engagés à étudier la possibilité d'une collaboration sur les véhicules électriques, les véhicules autonomes et les services de mobilité

Le Groupe Volkswagen et Ford Motor Company viennent d'annoncer la signature des premiers accords formels conclus dans le cadre d'une large alliance qui vise à améliorer la compétitivité et à mieux servir les clients des deux constructeurs à une époque de mutation rapide dans l'industrie.

Dr. Herbert Diess, Président du Directoire de Volkswagen, et Jim Hackett, PDG de Ford, ont confirmé que les deux entreprises ont l'intention de développer des véhicules utilitaires et des pick-up de classe moyenne pour les marchés mondiaux dès 2022. L'alliance devrait être porteuse d'économies d'échelle et de gains de productivité significatifs pour les deux constructeurs qui investiront ensemble dans des architectures de véhicules offrant des technologies et des fonctionnalités spécifiques.

Les entreprises estiment que la coopération sur les pick-up et les véhicules utilitaires conduira à une amélioration de leurs résultats d'exploitation annuels avant impôts dès 2023.

Volkswagen et Ford ont également signé un protocole d'accord en vue d'une collaboration possible sur les véhicules autonomes, les services de mobilité et les véhicules électriques et vont commencer à étudier différentes opportunités. Les deux constructeurs ont également indiqué être prêts à envisager l'ajout futur d'autres programmes de véhicules. Les équipes vont continuer à affiner les détails de l'opération dans les mois à venir.

« Au fil du temps, cette alliance aidera les deux entreprises à créer de la valeur ajoutée et à répondre aux besoins de leurs clients et de la société, explique Jim Hackett. Elle sera non seulement source de gains de productivité significatifs et d'une amélioration de la santé des deux entreprises, mais elle nous offrira également la possibilité de tracer ensemble les

contours de la nouvelle ère de la mobilité. »

« Volkswagen et Ford vont exploiter leurs ressources collectives, leurs capacités d'innovation et leurs positions complémentaires sur le marché pour encore mieux servir les millions de clients à travers le monde, ajoute Herbert Diess. Dans le même temps, cette alliance sera la pierre angulaire qui nous permettra d'améliorer notre compétitivité. »

L'alliance, qui n'implique aucune participation croisée entre les deux sociétés, sera gérée par un comité conjoint. Dirigé par Jim Hackett et Herbert Diess, ce comité regroupera des hauts dirigeants des deux entreprises.

Collaboration sur les pick-up et les utilitaires

Ford et Volkswagen possèdent tous deux de solides activités mondiales de production de pick-up et de véhicules utilitaires, avec des gammes populaires telles que la famille Transit et le Ranger pour Ford et les modèles Transporter, Caddy et Amarok pour Volkswagen.

Le volume total de vente de véhicules utilitaires légers des deux constructeurs a atteint environ 1,2 million d'unités en 2018, ce qui pourrait représenter la plus grande collaboration de l'industrie en termes de volume de production.

Les prévisions montrent que la demande de véhicules utilitaires et de pick-up de classe moyenne devrait croître au niveau mondial au cours des cinq prochaines années. L'alliance permettra aux deux constructeurs de partager leurs coûts de développement, de tirer parti de leurs capacités de production respectives, de renforcer les fonctions et la compétitivité de leurs véhicules et d'aboutir à des gains d'efficacité, tout en conservant des caractéristiques de marque distinctes.

Grâce à l'alliance, Ford concevra et produira des pick-up de classe moyenne pour les deux constructeurs, avec une mise sur le marché prévue dès 2022. L'idée est que Ford conçoive et construise de grands utilitaires pour le marché européen et Volkswagen un utilitaire urbain, le tout pour les deux entités.

A propos du Groupe Volkswagen

Basé à Wolfsburg, le Groupe Volkswagen est un des principaux constructeurs automobiles au monde et le plus important en Europe. La gamme de produits proposée va des motos aux véhicules de luxe en passant par les citadines. Dans le secteur des véhicules utilitaires, la gamme s'étend des pick-up aux bus et aux poids lourds. Le Groupe gère 120 usines de production dans 20 pays européens et dans 11 pays en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Afrique. Chaque jour, plus de 642 292 salariés produisent près de 44 170 véhicules ou travaillent dans des services automobiles et dans d'autres secteurs d'activité. www.volkswagenag.com.

À propos de Ford Motor Company

Ford Motor Company est une société mondiale basée à Dearborn, dans le Michigan. La société conçoit, fabrique, distribue et entretient une large gamme de véhicules (voitures, SUV, pick-up, utilitaires), de véhicules électriques et de véhicules de luxe Lincoln. L'entreprise fournit des services financiers par l'intermédiaire de Ford Motor Credit Company et poursuit son développement pour atteindre une position de leadership dans l'électrification, les véhicules autonomes et les solutions de mobilité. Ford emploie près de 200 000 personnes dans le monde. Pour plus d'informations sur les produits et les services de Ford, rendez-vous sur www.corporate.ford.com.

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues ici peuvent constituer des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prospectives sont basées sur des projections, des prévisions et des hypothèses et impliquent un

certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient conduire les résultats réels à différer considérablement de ceux indiqués. Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de leur publication initiale.